

UN TOIT  
POUR  
TOU.TE.S !

■  
*rassemblement de  
soutien aux réfugié.e.s  
et sans papiers.*

■  
*à 12H devant la  
métropole*

■  
*20 rue du Lac  
métro Part-Dieu ou  
Place Guichard*

16<sup>le</sup>  
y a 03  
RASS  
EMBLE  
MENT



**TANT QU'IL  
Y AURA  
EXPULSION,  
SANS SOLUTION PERENNE  
DE RELOGEMENT,  
IL Y AURA  
OCCUPATION!**



10

Depuis novembre dernier, un grand nombre d'exilé.e.s à la rue se sont abrités dans un amphithéâtre de l'Université Lyon 2 (l'amphi C), puis dans un bâtiment vide réquisitionné sur le mode du squat situé au 12 rue Baudin à Villeurbanne (baptisé « l'Amphi Z »). Ces occupations étaient une réponse face à l'absence de solutions fournies par la Préfecture et la Métropole de Lyon à des centaines de personnes sans abri cet hiver, dont de nombreux. ses demandeur. ses d'asile.

Rappelons que l'Etat a pour obligation d'héberger en urgence toute personne à

la rue et de loger tou.te.s les demandeurs. ses d'asile, et que la Métropole détient de nombreux bâtiments vides et pourrait en réquisitionner d'autres : ancien collège Truffaut, Foyer St Grégoire d'une capacité de 50 places (préempté par la Métropole de Lyon en mars 2016 puis revendu à une SA HLM Vilogia, à ce jour toujours fermé sans travaux)... la liste des bâtiments vides à grande capacité d'hébergement dans l'agglomération est longue.

Dans la continuité de la réquisition solidaire de l'Amphi Z, qui a permis à plus de 100 personnes d'avoir un toit face à l'inaction

des autorités, un second lieu d'habitation squatté a été mis à disposition de Familles demandeuses d'asile campant auparavant sur l'Esplanade Nelson Mandela (campement expulsé depuis par les pouvoirs publics). Ce lieu, appelé "Maison Mandela" abrite pour sa part une quinzaine de Familles Agir Migrants. Un troisième lieu appelé « La Trappe » a été occupé peu après.

Site emblématique et symbole de notre résistance face aux politiques anti-migratoires et xénophobes de l'État - qui compte bien durcir sa ligne

avec la loi "Asile et Immigration" - l'Amphi Z constitue également un lieu d'organisation où se croisent migrant.e.s, collectifs, associations et militant.e.s en vue de l'obtention d'un logement décent et pérenne et de la régularisation des habitant.e.s : un toit et des papiers pour tou.te.s !

Mais ces lieux occupés sous le signe de la solidarité se trouvent aujourd'hui menacés :

- ✗ La Maison Mandela est sous le coup d'une procédure d'expulsion dont le délibéré sera rendu le 12 mars 2018.
- ✗ L'Amphi-Z, depuis un incendie accidentel survenu le 25 février dernier n'ayant pas causé de dégâts importants (aucune mise en péril du bâtiment), s'est vu priver d'électricité par les autorités, obligeant depuis lors les habitant.e.s à vivre sans lumière, ni chauffage, ni eau chaude... Parallèlement, un huissier s'y est présenté le 5 mars, première étape d'une procédure d'expulsion à venir.
- ✗ La Trappe est sous le coup d'une procédure d'expulsion dont l'audience aura lieu le 12 mars 2018.

Parmi les sans toit abrités à l'amphi C se trouvaient aussi de nombreux mineur.e.s isolé.e.s. Ils ont par la suite été hébergés par des personnes mobilisées autour des amphis C et Z, alors qu'ils devraient être immédiatement mis à l'abri, logés, accompagnés et scolarisés par la Métropole comme le prévoit la loi !

Depuis novembre, c'est plus d'une centaine de mineur.e.s isolé.e.s qui ont été « pris en charge » par des membres du « Collectif Amphi-Z » face aux manquements de la Métropole.

L'unique réponse fournie pour l'instant à nos revendications (un toit et des papiers pour tou.te.s) prend la forme impitoyable de la répression : plutôt que de loger les sans toit, les demandeur. ses d'asile et les mineurs isolés, la Métropole préfère voter un budget de 1,8 millions d'euros affectés à la surveillance de ses bâtiments vides !

10

**~~Nous demandons~~  
Nous exigeons !**

Devant ces pressions et provocations, le « Collectif Amphi-Z » constitué des habitant.e.s et de leurs soutiens reste solidaire, déterminé, mobilisé et appelle à un rassemblement le vendredi 16 mars à 12h devant la Métropole de Lyon à l'occasion de son Conseil mensuel, pour exiger

- ✗ Une intervention EDF d'urgence à l'Amphi Z pour une remise aux normes de l'installation électrique et le raccordement au réseau.

- ✗ L'abandon de toutes les poursuites et procédures d'expulsion contre l'« Amphi-Z », la « Maison Mandela » et « La Trappe », ainsi que l'arrêt des coupures de fluide (électricité, gaz...).

- ✗ La réquisition par la Métropole des bâtiments vides pour l'hébergement des personnes encore nombreuses à la rue.

*Rassemblement le 16 mars 2018 devant la Métropole de Lyon, 20 rue du Lac, à 12h, heure de la Métropole, afin de faire valoir nos droits et construire le rapport de force, pour un toit et des papiers pour tout-te.s !*